BAROMETRE DES TPE

Le Baromètre de conjoncture des Très Petites Entreprises

4ème trimestre 2015 - N°60

Enquête trimestrielle réalisée par l'IFOP pour FIDUCIAL

Ce baromètre rend compte de l'enquête conduite par l'IFOP pour le compte de FIDUCIAL et réalisée par téléphone du 12 au 26 octobre 2015 auprès d'un échantillon représentatif de 1 002 dirigeants de TPE de 0 à 19 salariés.

GRANDES LIGNES

Vivement 2018 !

Deux ans à attendre. « P…, c'est long, long ». Cette réplique de la marionnette de Jacques Chirac dans les Guignols de l'info sied parfaitement à la situation présente. 2016 et 2017 sont déjà perdues, comme si la France avait le moyen de se le permettre ! Rien ne bougera d'ici la prochaine élection présidentielle et il faudra attendre plusieurs mois avant de percevoir les premiers effets d'hypothétiques réformes que le nouvel exécutif pourrait mettre en œuvre en accédant au pouvoir.

Le président de la République, plus obnubilé par son propre avenir que celui des Français, a déjà donné le tempo, obligeant son gouvernement à accumuler les reculades et les ajournements. Plus rien de sérieux ne sera entrepris avant le printemps 2017. Un exemple ? Le chômage est l'une des plaies de notre pays et la réglementation pléthorique du travail en serait une cause. À grand renfort de communication, François Hollande décidait en septembre dernier une réforme profonde du Code du travail, s'empressant immédiatement d'en fixer les limites : il serait exclu de toucher aux tabous que sont la durée légale du travail, le contrat de travail et le salaire minimum. Deux mois plus tard, son Premier ministre publiait le calendrier de la réforme. En 2016, une loi fixera les grands principes de la réforme du droit du travail, suivie en 2017 de la nomination d'une commission ayant pour mission de réécrire sous deux ans le droit du travail. Autant dire, une réforme qui ne verra jamais le jour.

Attendre 2017, soit. Mais qui et pour faire quoi ? Du côté des patrons de TPE, seul un sur cinq juge la classe politique actuelle capable de proposer des solutions durables pour le redressement économique de la France. Cette perception diffère néanmoins sensiblement selon le parti considéré, sachant qu'aucun ne recueille d'opinions majoritairement positives. Les Républicains (36 %) sont considérés les plus efficaces. Ils devancent d'une courte tête les partis du centre (32 % pour le MoDem, 30 % pour l'UDI) et plus nettement le Parti Socialiste (17%) et le Front National (14%).

En fait, les messages des partis politiques ne passent plus. Ils sont devenus inaudibles, confus. Les déséquilibres et les dérèglements économiques, sociaux et sociétaux ont atteint une telle ampleur, que les Français ont le sentiment de ne plus avoir prise sur rien, d'être abandonnés, acculés. Un fossé s'est creusé entre une population désabusée et une élite politique déconnectée du quotidien. Des décennies d'échecs successifs et de promesses non tenues laissent des traces que les débats stériles d'aujourd'hui ne peuvent effacer. Le « je suis contre car tu es pour, et vice versa » n'ont jamais fait avancer la dialectique.

Les Français, comme les patrons de TPE, s'intéresseraient à la chose politique, si les acteurs politiques employaient les mots justes, ne masquaient pas les vérités par une mise en scène aussi condescendante qu'humiliante, en ce sens qu'ils prennent trop souvent les citoyens pour des franchouillards incultes et obtus. Avec pour résultat que depuis plusieurs élections, le vote contestataire l'emporte sur le vote d'adhésion. Et l'écart serait encore plus éloquent si on éliminait de ce dernier toutes les adhésions par défaut, par obligation. Les Français ne disent pas oui à celles et à ceux qui leur proclament qu'ils les ont compris et qu'avec quelques mesures radicales ils vont guérir le pays de tous ses maux. Ils disent non à ceux qui ont créé un système qui a échoué, à ceux qui l'incarnent, à ceux qui forment en définitive le système.

Les Français sont prêts à entendre un discours de vérité et à intégrer des changements brutaux. Ils savent que la reconstruction passera par la destruction de certains acquis, qu'il y aura des perdants (et peut-être même eux). Une majorité significative se dégage en ce sens. Tout n'est pas à jeter, loin de là. Mais des changements sont impératifs si nous ne voulons pas que la France meure asphyxiée tel un ouroboros.

Les principales caractéristiques des TPE françaises (0 à 19 salariés)

Poids économique : 27 % de la richesse produite par toutes les entreprises françaises
Nombre : 2 500 000 (hors agriculteurs et hors auto-entrepreneurs) - 62 % sans effectif salarié,
- 20 % de 1 à 2 salariés,
- 15 % de 3 à 9 salariés

Emplois : 6 800 000 (dont 4 400 000 salariés), soit 38 % des emplois du secteur concurrentiel

La région : si proche, si lointaine

Moins de régions, mais peu de bénéfices attendus

C'est un peu comme pour l'élection des miss. Les patrons de TPE se sont montrés un peu chauvins pour la désignation de la région la plus attractive, même si les résultats, à l'exception de Nord - Pas-de-Calais et Picardie (9e), sont au final conformes aux poids économiques des régions. Trois d'entre elles ont toutefois apporté majoritairement leurs suffrages à leurs voisines : la Corse à PACA, la Bourgogne et Franche-Comté à Auvergne et Rhône-Alpes, la Normandie à la Bretagne et aux Pays de la Loire.

Région économiquement la plus attractive

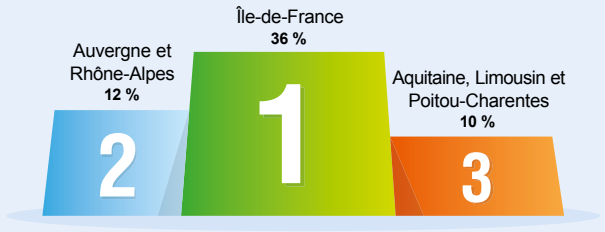

Base : 1 002 TPE NSP : 2 %

Les avis des patrons de TPE sont partagés au sujet de la compétitivité concurrentielle de leur région par rapport aux autres, que ce soit sur le plan de la croissance économique, de l'accessibilité en termes de transport et de l'existence d'un bassin de consommation important ou de pôles d'activités dynamiques. Un peu plus d'un tiers jugent leur région aussi compétitive que les autres. Autant la considèrent cependant plus performante (exception faite des parisiens qui sont deux fois plus nombreux à le penser) alors qu'à l'inverse un quart environ la perçoivent moins compétitive.

L'efficience du redécoupage régional reste à démontrer pour la majorité des chefs d'entreprise qui n'en n'attendent ni effets positifs, ni effets négatifs, notamment sur leur propre activité. Un tiers en espèrent toutefois un renforcement du dynamisme économique ou de l'attractivité de leur région. En revanche, presque quatre sur dix craignent une hausse de la fiscalité locale.

La sauvegarde et le développement de l'emploi arrivent en tête des priorités patronales à traiter par leur nouvel exécutif régional, nettement devant l'éducation et la lutte contre l'insécurité. Suivent dans un bloc homogène l'amélioration et le développement des transports publics, la santé, le soutien à la ruralité, la protection de l'environnement et la construction de logements. La rénovation et la réhabilitation des quartiers difficiles, et surtout le numérique, ferment ce classement.

Désintérêt pour les régionales

La campagne pour les prochaines élections régionales n'intéresse qu'un chef d'entreprise sur trois. Si une majorité affirme vouloir se prononcer en fonction de considérations locales, 37 % envisageraient de sanctionner par leur vote la politique du président de la République et de son gouvernement.

Les patrons de TPE voteront-ils aux régionales?

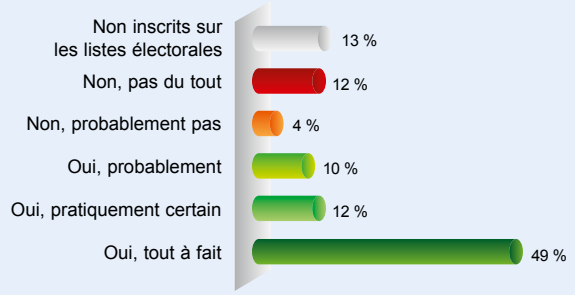

Base : 1 002 TPE

Sans surprise, les patrons de TPE voteraient majoritairement à droite (48 % en faveur des listes Les Républicains, l'UDI et le MoDem). Avec 19 % d'intentions de vote, le Front National gagnerait aussi des voix par rapport aux élections précédentes (+7 points par comparaison aux élections européennes). Cependant, seuls 14 % souhaitent le succès de ce parti.

Migrants : accueil difficile

Pour les dirigeants d'entreprise, les migrants qui convergent en grand nombre vers l'Europe sont plutôt des demandeurs d'asile qui fuient la guerre ou les persécutions que des personnes à la recherche de meilleures conditions de vie économiques. C'est probablement pourquoi un tiers des patrons de TPE seraient disposés à embaucher l'un de ces migrants, à l'accompagner dans son apprentissage linguistique et technique, et ce bien qu'ils ignorent le niveau de qualification et de compétence professionnelles de cette main d'œuvre potentielle.

La France a-t-elle la capacité à intégrer 24 000 migrants ?

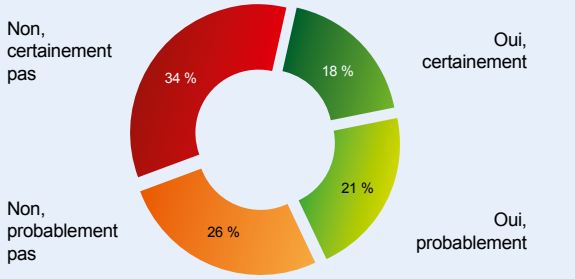

Base : 1 002 TPE NSP : 1 %

Plus de six patrons de TPE sur dix se déclarent favorables à la répartition des migrants entre les différents pays de l'Union européenne, bien qu'ils doutent, d'une part de la capacité de la France à les accueillir dans de bonnes conditions, et d'autre part de la volonté des populations d'origine étrangère à adopter les valeurs de la société française. Pour endiguer le flux de migrants déferlant sur l'Europe, les chefs d'entreprise s'expriment plutôt en faveur d'une aide au développement des pays d'origine pour fixer les populations sur place qu'en faveur d'un renforcement des contrôles aux frontières ou d'une intervention militaire en Syrie.

Par ailleurs, près des deux tiers des patrons de TPE n'adhèrent pas aux thèses soutenues par certains économistes et démographes qui, du fait du vieillissement de la population européenne et d'un taux de natalité faible, anticipent le recours à l'immigration pour soutenir l'économie et la croissance d'une part et pour couvrir les besoins futurs en main d'œuvre d'autre part.

Code du travail : au boulot !

Alors que les patrons de TPE invoquent de façon récurrente la lourdeur de la réglementation comme un frein à l'embauche, près de six employeurs sur dix aborderaient avec sérénité les problèmes liés à la réglementation du travail. C'est vrai, ils recourent aux services d'un expert-comptable (87 %), d'un avocat (31 %), voire de leur chambre de commerce ou de métier et de leur syndicat professionnel lorsqu'ils ont une question ou une difficulté en la matière. C'est une méthode efficace pour atténuer les angoisses. Pour autant, cette sérénité a de quoi surprendre, tout comme leur connaissance du sujet.

Certes, uniquement 16 % des employeurs affirment avoir des connaissances précises de la réglementation du travail dans son ensemble, les autres revendiquant plutôt des savoirs partiels sur leurs obligations. Mais en rentrant dans le détail, ces employeurs se montrent moins modestes : 79 % déclarent connaître assez bien la réglementation liée à l'embauche et à la prévention des risques, 72% celle inhérente au CDD et au montant des cotisations salariales.

Cette maîtrise affichée de la réglementation donnerait presque raison à François Hollande d'avoir opté pour une réforme à minima du Code du travail, un code dont disposeraient 58 % des TPE employant au moins un salarié, soit en version papier, soit au format numérique.

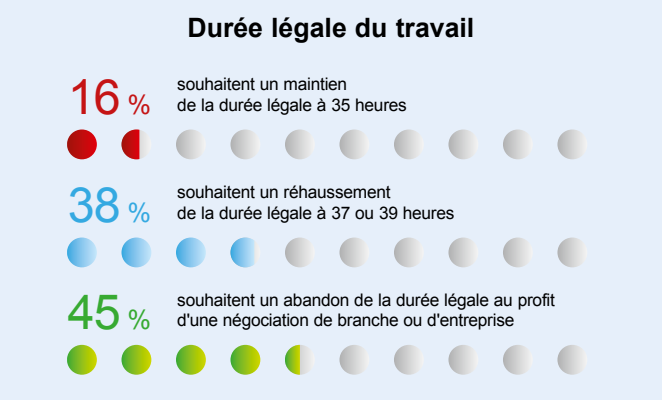

Base : 1 002 TPE employeurs NSP : 1 %

Même si le président de la République ne veut pas toucher aux fondamentaux, à savoir le temps de travail, le type de contrat, le smic…, cette réforme fondée sur les propositions du rapport Combrexelle, rendu public le 10 septembre dernier, n'est pas une mince affaire. De quoi aller dans le sens des patrons de TPE qui ne croient pas en l'effectivité d'une telle réforme à court terme, d'ailleurs depuis renvoyée à 2017. Ils ne sont pas davantage convaincus que la fusion des branches pour limiter le nombre de conventions collectives produise des effets sur l'emploi, pas plus que les propositions d'accords de branche clé en main pour les TPE qui seraient adoptés ensuite par référendum au sein des entreprises.

Impôts : des réductions ?

La politique fiscale du gouvernement ne séduit toujours pas les patrons de TPE. Ils continuent à considérer que les mesures fiscales ne sont adaptées à la situation économique ni des entreprises, ni des particuliers. Ils considèrent également irréaliste la prévision de réduction du déficit budgétaire fixée à 3,3 % du PIB pour 2016 et pensent que les réductions d'impôts et de charges sociales des entreprises prévues en 2016 (+9 milliards) seront insuffisantes pour relancer durablement la croissance.

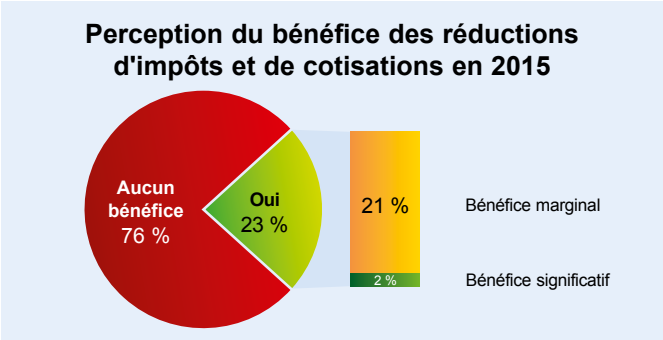

Base : 810 TPE employeurs

La déception personnelle est forte et légitime. En dépit des réductions d'impôts et de charges sociales de 10 milliards en 2014 et 14 autres milliards en 2015, les patrons de TPE n'ont pas l'impression d'en avoir bénéficié. Ce n'est pas totalement illogique, car ces réductions ne concernaient que les employeurs (environ 40 % des TPE), et qu'au cours de la même période, les impôts sur les ménages ont augmenté dans des proportions équivalentes. On leur a redonné dans une main ce qu'on avait pris dans leurs poches.

Une sensibilité à la cause environnementale

Alors que la COP21 se déroulera à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015, une petite majorité de chefs d'entreprise estime que la prise en compte des enjeux liés au climat n'a pas vraiment progressé au cours des trois dernières années, que ce soit dans l'économie française ou européenne, dans leur secteur d'activité, mais aussi dans leur propre entreprise. En revanche, la plupart d'entre eux perçoivent dans le sujet environnemental et écologique tant des opportunités de croissance et de réduction du chômage que le moyen de réduire la facture énergétique. Ils jugent surtout l'enjeu environnemental urgent, ou pour le moins important, nécessitant des réformes des modes de production et de consommation ainsi qu'une évolution des modes de vie sur le long terme.

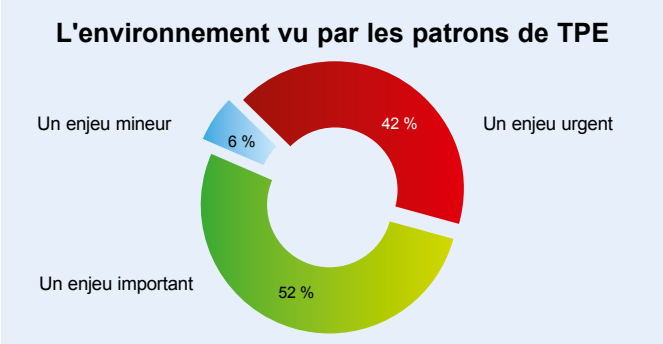

Base : 1 002 TPE

Au niveau de leur entreprise, la prise en compte des problématiques environnementales occasionne des contraintes administratives (52 %) et/ou génère des surcoûts de production (40 %). Plus d'un tiers des patrons de TPE veulent toutefois tirer profit des opportunités de développement de leur activité, auprès de clients actuels ou sur de nouveaux segments de marché. Les TPE ont également déjà entrepris, ou envisagent de mettre en œuvre, des actions pour maîtriser leur consommation énergétique. Certaines ont fait évoluer leurs matériaux ou équipements de production, d'autres projettent de le faire. Presque 45 % se déclarent prêtes à recourir à des véhicules professionnels hybrides ou électriques.

L'AUTOMNE ANÉANTIT EN PARTIE L'EMBELLIE ESTIVALE

En juillet, tous les indicateurs de conjoncture s'étaient redressés. Allait-il s'agir d'un espoir fugace ou alors des prémices d'une embellie durable ? Trois mois plus tard, la réponse est contrastée. En ce qui concerne le moral et l'emploi, l'éclaircie estivale n'aura pas résisté aux premiers refroidissements automnaux, tous les indicateurs replongent. En revanche, les indicateurs financiers poursuivent leur inflexion haussière.

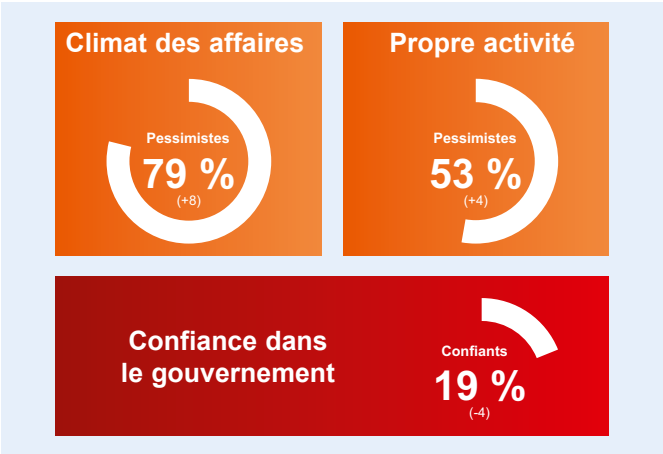

Base : 1 002 TPE

Trésorerie et investissement, c'est mieux

Seul l'indicateur de situation financière (pourcentage des entreprises ayant constaté une amélioration de leur situation par rapport au pourcentage de celles ayant enregistré une dégradation) rechute : -4 points pour se situer à -17. Un score toutefois « honorable » puisque, hormis juillet 2015, il faut remonter trois ans en arrière pour retrouver un niveau aussi « bon ». 26 % des TPE jugent leur situation financière préoccupante, le niveau le plus bas depuis la crise des subprimes.

La situation de trésorerie des TPE s'est aussi sensiblement améliorée. Depuis trois ans que cet indicateur est suivi, jamais le nombre d'entreprises dans le rouge n'avait été aussi faible (17 %). Au cours de la même période, le nombre d'entreprises en position excédentaire (32 %) n'avait été aussi élevé qu'en avril 2013 et en novembre 2012.

Bien qu'encore très faibles par rapport aux années 2000, les demandes de financement d'investissements ont émané de presqu'une entreprise sur cinq au 3e trimestre, le meilleur score depuis deux ans et demi. De façon logique, la perception du durcissement des conditions d'accès au crédit a augmenté corrélativement.

L'emploi trébuche

Les embauches se situent dans la moyenne des 3es trimestres, grâce comme chaque année, à la signature des contrats d'apprentissage et en alternance. Un bon niveau de créations de postes, y compris en CDI, est à souligner mais il est malheureusement contrarié par un nombre de suppressions de postes encore jamais atteint depuis la création du Baromètre des TPE en 2000. Environ un employeur sur huit a supprimé en moyenne 1,7 poste. Les services aux particuliers et l'hôtellerie/restauration ont détruit des emplois. Dans le même temps, l'industrie et le commerce en gagnaient, tout comme les entreprises de plus de 5 salariés.

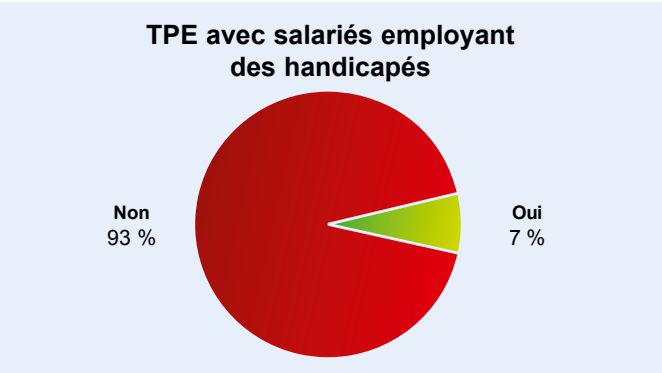

Base : 810 TPE employeurs

Trois employeurs sur quatre déclarent ne disposer d'aucun poste adapté aux personnes handicapées, alors que 17 % d'entre eux déclarent en avoir déjà embauché un (dont la majorité seraient prêts à renouveler l'expérience). Si près de la moitié des TPE ont bénéficié d'une aide financière lors de cette embauche, ils sont peu nombreux à avoir fait appel à un expert extérieur pour l'aménagement du poste. Cette possibilité d'obtenir un accompagnement et / ou une aide financière lors du recrutement d'une personne handicapée est pourtant largement connue des dirigeants de TPE.

FIDUCIAL

Retrouvez les résultats complets du Baromètre des TPE / FIDUCIAL-IFOP sur le site www.fiducial.fr
Pour nous contacter : contact.barometre@fiducial.fr

Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 LA DÉFENSE CEDEX - Tél. 01 47 78 13 36 - www.fiducial.fr

FIDUCIAL - Direction de la Communication - Imprimé par Veoprint - 11/2015

FIDUCIAL est une firme française de dimension mondiale à travers ses filiales européennes ou américaines et son réseau FIDUCIAL International. Elle emploie 11 000 personnes en Europe, au service de ses 270 000 clients.

Forte d'une expertise construite autour de ses neuf métiers, **le droit, le chiffre, la banque et le conseil financier, l'informatique et la technologie, la sécurité, l'immobilier et le monde du bureau**, FIDUCIAL propose un service global aux très petites entreprises (artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales et prestataires de services).